





TARIFS ACM A LA CARTE ET ACTIVITÉS

Tarif	Quotient familial inférieur à 600	Quotient familial entre 600 et 800	Quotient familial entre 800 et 1200	Quotient familial entre 1200 et 1500	Quotient familial supérieur à 1500
	Gratuit (si absence non justifiée = facturation code couleur jaune selon QF)				
	2.06 €	4.12 €	5.15 €	5,67 €	6.18 €
	5.15 €	8.24 €	10.30 €	11.33 €	12.36 €
	8.24 €	12.36 €	15.45 €	17.51 €	18.54 €
Carte d'adhésion	2.06 €	4.12 €	5.15 €	5,67 €	6.18 €
Absence non justifiée	2.06 €	4.12 €	5.15 €	5,67 €	6.18 €
Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure à Neuves-Maisons.					

TARIFS ACM A LA SEMAINE

Pour un enfant	Quotient familial inférieur à 600	Quotient familial entre 600 et 800	Quotient familial entre 800 et 1200	Quotient familial entre 1200 et 1500	Quotient familial supérieur à 1500
Pour 5 jours (sans aide)	30,90 €	51,50 €	61,80 €	66,95 €	77,25 €
Pour 5 jours (avec aide)	10,90 € <small>(aides CAF : 4€/jour)</small>	31,50 € <small>(aides CAF : 4€/jour)</small>	--	--	--
Carte d'adhésion	2,06 €	4,12 €	5,15 €	5,67 €	6,18 €
Absence non justifiée	30,90 €	51,50 €	61,80 €	66,95 €	77,25 €
Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure à Neuves-Maisons.					

Pour bénéficier des aides CAF, il est obligatoire de transmettre l'attestation nominative de la CAF au moment de l'inscription.

TARIFS SÉJOUR (5 jours)

Pour un enfant	Quotient familial inférieur à 600	Quotient familial entre 600 et 800	Quotient familial entre 800 et 1200	Quotient familial entre 1200 et 1500	Quotient familial supérieur à 1500
Pour 5 jours (sans aide)	103 €	128,75 €	139,05 €	144,20 €	154,50 €
Pour 5 jours (avec aide)	53 € <small>(aides CAF : 10€/jour)</small>	78,75 € <small>(aides CAF : 10€/jour)</small>	--	--	--
Carte d'adhésion	2,06 €	4,12 €	5,15 €	5,67 €	6,18 €
Absence non justifiée	103 €	128,75 €	139,05 €	144,20 €	154,50 €
Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure à Neuves-Maisons.					

Pour bénéficier des aides CAF, il est obligatoire de transmettre l'attestation nominative de la CAF au moment de l'inscription.

TARIFS SÉJOUR (6 jours)

Pour un enfant	Quotient familial inférieur à 600	Quotient familial entre 600 et 800	Quotient familial entre 800 et 1200	Quotient familial entre 1200 et 1500	Quotient familial supérieur à 1500
Pour 5 jours (sans aide)	123,60 €	154,50 €	166,86 €	173,04 €	185,40 €
Pour 5 jours (avec aide)	55,62€ <small>(55% aides CAF)</small>	84,97 € <small>(45% aides CAF)</small>	--	--	--
Carte d'adhésion	2,06 €	4,12 €	5,15 €	5,67 €	6,18 €
Absence non justifiée	123,60 €	154,50 €	166,86 €	173,04 €	185,40 €
Une majoration de 20% est appliquée pour les enfants domiciliés dans une commune extérieure à Neuves-Maisons.					

Pour bénéficier des aides CAF, il est obligatoire de transmettre l'attestation nominative de la CAF au moment de l'inscription.